

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE MARDI 19 JUIN 2018 À 17h30**

Présents

Isabelle Palardy
Bruno Vachon
Louise Gagné
Ricardo Urbina
Nancy Mc Duff
Diane Robichaud
Marianne Dion-Labrie
Danielle Bilodeau
Geneviève Richard
Nicole Martel
Candice Lospied

Absents

Alexandra Goyer
Benoît Blanchard
Carole Leroux
Jean-François Fournier
Nancy Cournoyer

Étant tous membres ou substituts du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs,

Danielle Bilodeau, directrice

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)

Mme Geneviève Richard, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)

CÉ -17-18-71

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicole Martel secondée par Ricardo Urbina et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point concernant les supports à vélo.

3. Liste des effets scolaires 2018-2019 (approbation, 5)

La liste des effets scolaires pour chaque année est adoptée par les membres présents. Mme Bilodeau fait le point sur les sorties éducatives pour 2018-2019 en fonction de la nouvelle directive du MEES. Des frais sont demandés aux parents si la sortie n'a pas de lien avec un contenu pédagogique ou éducatif vu par l'élève à l'école.

SUR PROPOSITION dûment faite par Geneviève Richard, secondée par Marianne Dion-Labrie et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste du matériel scolaire 2018-2019.

4. Liste du matériel didactique 2018-2019 (approbation, 5)

La liste du matériel didactique est approuvée par les membres du CÉ. La facture finale sera envoyée aux parents à l'automne 2018.

CÉ-17-18-72

SUR PROPOSITION dûment faite par Louise Gagné, secondée par Ricardo Urbina et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste du matériel didactique pour l'année scolaire 2018-2019.

5. Entrée progressive des 1res années le 30 août (approbation, 5)

Mme Bilodeau et Mme Martel expliquent en quoi consiste la rentrée progressive des élèves de première année. Il s'agit d'une entrée différée accompagné des parents de 13h00 à 18h00. Le but est de diminuer l'anxiété et de créer un lien de confiance particulier entre l'élève et le professeur. Les élèves connaissent leur professeur de première année et ont pu visiter leur future classe avant la fin de l'année scolaire. Les commentaires des parents sont positifs en lien avec cette façon de faire.

Les membres du CÉ discutent de cette rentrée progressive. Certains soulignent une possible déception, surtout pour les enfants ayant déjà un grand frère ou une grande sœur à l'école et voulant faire comme eux. Mme Bilodeau mentionne qu'un comité multi-écoles a été formé pour l'année scolaire 2018-2019 afin de discuter du passage optimal de la maternelle à la première année. Mme Richard mentionne que la communication aux parents est importante pour bien expliquer la rentrée progressive et le fait que les élèves connaissent à la fin de l'année scolaire leur professeur pour la prochaine année. Il pourrait être intéressant de faire une activité spéciale en juin étant donné que les élèves découvrent leur nouveau professeur.

CÉ-17-18-73

SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Palardy, secondée par Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver l'entrée progressive des élèves de première année le 30 août 2018.

6. Je lis partout sur le boisé de la ville (approbation, 5)

CÉ-17-18-74

SUR PROPOSITION dûment faite par Diane Robichaud, secondée par Bruno Vachon et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver le « Je lis partout » sur le boisé de la ville

7. Autorisation pour travailler le nouveau projet éducatif en 2018-2019 (approbation, 5)

Mme Bilodeau explique aux membres du CÉ la nécessité de revoir le projet éducatif actuel en fonction du nouveau projet défini par la Commission scolaire des Patriotes et le MEES. Une résolution est requise pour modifier le projet éducatif actuel pour la première phase des travaux. Le CÉ sera par la suite informé du suivi des travaux.

CÉ-17-18-75

SUR PROPOSITION dûment faite par Isabelle Palardy, secondée par Louise Gagné et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver l'autorisation de travailler le nouveau projet éducatif 2018-2019.

8. Support à vélo (approbation, 5)

Mme Bilodeau fait mention de l'achat de supports à vélo pour la cour d'école pour un montant approximatif de 1000\$.

CÉ -17-18-76

SUR PROPOSITION dûment faite par Diane Robichaud, appuyée par Louise Gagné et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU d'approuver l'achat de supports à vélo pour la cour d'école.

9. Levée de l'assemblée (approbation, 2)

CÉ -17-18-77

SUR PROPOSITION dûment faite par Nancy McDuff appuyée par Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU de lever l'assemblée à XXXXX

ISABELLE PALARDY
Présidente du
Conseil d'établissement

DANIELLE BILODEAU
Directrice